

**Présents** : Franck PACCARD, Jean-Luc BARDET, Philippe CHOLLET, Patrick DEHONDT, Jean SIMON, Georges STRAPPAZZON, François THABUIS, Chantal TISSOT, Denis Zuccone.

**Absents excusés** : Thérèse LANAUD qui a donné pouvoir à Franck PACCARD et Vincent PASQUIER qui a donné pouvoir à Jean-Luc BARDET.

**Secrétaire de séance** : Philippe CHOLLET.

**Ordre du jour : convocation le 7 mai 2015**

- 1) Approbation des comptes rendus du 24 avril 2015,
- 2) Gestion crise intempéries,
- 3) Travaux voirie,

- 4) Suivi d'urbanisme,
- 5) Informations et questions diverses.

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
0	Changement de sens de l'ordre du jour	☞ Approuvé	
1	Compte rendu du conseil municipal du 24/04/2015	☞ Approuvé	
3	Voirie 2015 : devis fauchage/élagage	☞ Moce TP 2520€ TTC fauchage ☞ Crozet 2820€ TTC fauchage ☞ Crozet 1380€ la journée élagage ○ L'entreprise Crozet est retenue pour le fauchage à faire fin juin début juillet et l'élagage	En 2016 voir pour chiffrer 2 passages pour le fauchage et avoir plusieurs devis pour l'élagage
3	Voirie 2015 : devis débroussailleuse	☞ Avis favorable pour l'achat d'une nouvelle débroussailleuse	Revoir avec Guy si on prend une à dos ou pas
5	Questions diverses : demande de subvention pour le Népal	☞ Avis défavorable	
5	Questions diverses : Proposition d'intervention d'une troupe de théâtre	☞ Avis favorable pour la troupe le 14 novembre 2015 pour 150€	Revoir l'heure de passage et si besoin d'une estrade + grande
5	Questions diverses : Vide grenier	☞ Il aura lieu le dimanche 13 septembre 2015	

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>	<u>Fait le :</u>
2	<i>Travaux 2015</i>	Jean-Luc Bardet et Patrick Dehondt	Mesurer pour l'aménagement du cimetière suite à la nouvelle disposition		Le plus rapidement possible	
5	<i>Informations diverses : T5 de la Cure</i>	Secrétariat	Mettre en location le T5 de la Cure pour le 15 juin		Le plus rapidement possible	
2	<i>Crise intempéries : voir pour monter un dossier de demande de subvention</i>	Delphine	Monter un dossier de subvention pour le versement de 5000€ par Lionel Tardy	Par oral, écrit	Avant le 15 juin 2015	

### 5. Informations et questions diverses

- ❖ Rapport annuel sur l'eau 2014 : de bon résultat
- ❖ Insee : résultats suite au recensement de janvier/février 2015
- ❖ Bilan financier présenté par Mme Lechaux de la Trésorerie (bilan sur la fiscalité, gestion saine, endettement faible, charges augmentent beaucoup depuis 3 ans)
- ❖ Rencontre entre M. Collard, nouveau trésorier et Thérèse
- ❖ RET : abandon de l'enfouissement des lignes aux D'zeures
- ❖ Appartement T3 de la Cure 3000€ de travaux de rénovation
- ❖ Famille Chollet quitte le T5 de la Cure le 6 juin
- ❖ Diagnostic du réseau d'eau potable : dossier du RDA remis à Philippe
- ❖ Sabine Bastard-Rosset va prendre jusqu'aux 3 ans de sa fille (dans un premier temps) voir ce que l'on fait pour son remplacement.
- ❖ Distribution du document de l'AMF sur les communes nouvelles : réunion CM spécialement pour cela le 13 juin 2015.

### 2 . Gestion crise intempéries

Rappel : fortes pluies le 1<sup>er</sup> mai ; le 1<sup>er</sup> et 2 mai, les Aravis ont connues 2 crues centennaires en l'espace de 48h. Plus de 1000 interventions des sapeurs-pompiers, 54 routes départementales coupées, 500 hommes et femmes sont intervenus sur le département.

Réunion Préfecture le 12 mai : 110 personnes présentes et concernées par la réunion et les crues.

Différents services sont présents à cette réunion tenue par le Préfet.

Beaucoup de remerciements et de félicitations. Le montant des dégâts sur le département se chiffre entre 5 à 10 millions d'euros.

Pour être en catastrophe naturelles : il faut beaucoup de dégâts chez les particuliers (10 à 14 communes seront classées ainsi en Haute-Savoie) dossier à monter avant le 9 juin. Les communes peuvent être classées en calamités publiques (dégâts sur les routes, conduites d'eau, ...). Il y aura une indemnité allant jusqu'à 80% sur les dégradations. Validation des travaux par les services de la DDT. Ils ne savent pas où mettre les dégâts sur les pistes forestières, les captages d'eau, et les domaines skiables.

Les services du RTM nous ont beaucoup aidés mais il reste limité dans sa mission car ils ont de plus en plus de procès pour concurrence déloyale.

Arrêté préfectoral du 6 mai 2015 qui nous autorise à faire les travaux et de leur signaler.

Suite au passage du RTM, nous avons demandé l'intervention de l'entreprise Betch pour une mission conseil pour permettre la réouverture de la route. L'entreprise est intervenue le 15/05/15 et nous à

fait son rapport, avec un balisage de protection à poser, prendre un arrêté de circulation limité à 5T, autorisation de passage restreintes : uniquement les riverains. A mettre en place après l'élargissement et la stabilisation du virage avant le pont par Beber TP mercredi 20 mai 2105.

*Prochaine réunion du conseil municipal en mairie le :*

**Vendredi 12 juin à 20h30**

Réunion du conseil municipal : réflexion sur les communes nouvelles

**Samedi 13 juin à 10h00**